

DISCUSSION DELIB 5

Le Maire : « Des questions ? Des commentaires ? M. JAMMET, M. ATROUSSY et M. MARIOJOULS ».

M. JAMMET : « Monsieur le Maire, en elle-même cette dotation et ce fonds sont des bonnes choses en eux-mêmes. Le problème, et je le regrette, c'est qu'elles ont participé ou qu'elles accompagnent la case des logements sociaux que nous observons depuis des années à Mantes-la-Jolie. Je pense que l'on aurait pu leur trouver une meilleure utilisation notamment améliorer la vie quotidienne des mantais, mais j'y reviendrai dans une autre délibération, plutôt que de tenter de chasser les moins fortunés. Vous comprendrez donc, Monsieur le Maire, que je ne souhaite pas vous donner acte de l'utilisation de ces dotations ».

Le Maire : « M. ATROUSSY ».

M. ATROUSSY : « Lors de la commission d'attribution par rapport à des projets de décentralisation en Afrique et notamment au Maroc, on s'est aperçu qu'il y avait une donation à l'association... sur une ligne budgétaire de Dotation Sociale Urbaine, on se demandait comment se fait-il que nous demandant, nous, une subvention à l'Etat pour nos ... de la ville et sa dotation sert plutôt à notre bon cœur par rapport à des villes qui sont à l'étranger. Je ne dis pas qu'il ne faut pas financer ou aider des peuples africains qui sont en besoin aussi bien en Afrique ou partout ailleurs dans la logique d'une politique décentralisée mais, néanmoins est-ce que l'on pourrait le prendre sur d'autres lignes budgétaires en dehors du Développement Social Urbain ? ».

Le Maire : « M. MARIOJOULS ».

M. MARIOJOULS : « Oui, Monsieur le Maire, juste un préalable pour dire que vraiment j'aimerais continuer à pouvoir débattre avec vous. Dans ce Conseil Municipal, on s'ennuie tellement parfois que les rares occasions où l'on peut s'amuser c'est quand on débat, c'est quand on arrive comme ça, allègrement, à s'envoyer des petites vanes et à être réactifs les uns vis-à-vis des autres. Donc si vous nous enlevez ça, vraiment là on fait un métier trop, trop difficile. Ma question est la suivante, il a été évoqué en Commission des Affaires Sociales, ça a été évoqué, une baisse de la DSU. Je voudrais que vous me le confirmiez. Est-il vrai, parce que là on arrive à un sommet, on est à 7 millions d'euros quand même. On se rappelle que cette augmentation, assez brutale, de la DSU a eu lieu il y a trois ou quatre ans. Ça avait produit un débat tout à fait intéressant sur la question de la pérennité de cette Dotation de Solidarité Urbaine et donc de la dépendance du budget de la Ville vis-à-vis de financements extérieurs, en l'occurrence de financements de l'Etat. Donc là, ayant entendu allusivement, parce que ça n'a pas vraiment été dit avec fermeté, ayant entendu allusivement que cette DSU risquait d'être réduite, je voudrais que vous nous en disiez plus, que vous confirmiez ou que vous infirmiez, et si vous nous confirmez, évidemment que vous nous disiez, le plus vite possible, le montant de réduction de cette DSU ».

Le Maire : « Merci M. MARIOJOULS. M. JAMMET, je ne vais pas revenir sur la case des logements sociaux, parce que je crois qu'on en parle assez à chaque Conseil Municipal, et plutôt que de case des logements sociaux, je préfère parler de rénovation urbaine qui est tellement attendue par les habitants.

Pour M. ATROUSSY, vous savez, la coopération décentralisée, c'est quand même quelque chose qui est tout à fait essentiel et si les pays du Nord ne s'inquiètent pas de ce qui se passe dans les pays du Sud et ne créent pas ce lien avec les pays d'origine d'un certain nombre de nos habitants, je pense que l'on ne s'inscrit pas dans le sens de l'histoire. Qu'il y ait de la coopération décentralisée qui, à certains moments, s'inscrit dans telle ou telle nature de budget, est une chose, ça ne change pas le résultat. Devons-nous ou ne devons-nous pas en faire ? Bien évidemment, nous devons en faire. J'image que beaucoup de mantais, que parfois vous rencontrez, doivent vous dire comment ils y sont sensibles.

Enfin, pour M. MARIOJOULS. ».

M. ATROUSSY : « Monsieur le Maire, je voudrais juste préciser une petite chose, en l'occurrence par rapport aux gens que je rencontre notamment. Je suis pour qu'on fasse la décentralisation.... ».

Le Maire : « M. ATROUSSY, si vous voulez la parole, vous me la demandez, je vous la donne. Vous ne m'interrompez pas quand je suis entrain de répondre à M. MARIOJOULS, si vous le voulez bien. Vous me demandez la parole et je vous la donnerai après. Non, je finis de répondre à M. MARIOJOULS, je vous la passerai après. M. MARIOJOULS, en ce qui concerne ce que vous évoquez comme hypothèse par rapport aux crédits d'Etat, parce que moi je suis comme vous, ce qui est au niveau de l'Etat je n'en ai aucune confirmation et, en l'occurrence, je ne sais même pas si, dans l'hypothèse où il varierait, dans un sens comme dans un autre d'ailleurs, je ne sais pas comment la Ville de Mantes serait concernée et, le moment venu lorsque j'aurai les informations, bien entendu, on vous les communiquera vous n'en doutez pas un instant. M. ATROUSSY, vous vouliez préciser une question ».

M. ATROUSSY : « Oui, Monsieur le Maire. Vous précisez à quel point je pourrai négliger ou ignorer la sensibilité de notre commune et, en l'occurrence.. ».

Le Maire : « Je n'ai pas dit ça ».

M. ATROUSSY : « Laissez-moi finir, Monsieur le Maire ».

Le Maire : « Comme c'est moi qui maîtrise les débats, je vous précise simplement que je n'ai pas dit ça. Continuez ».

M. ATROUSSY : « Dans ce cas-là, je n'ai pas de question. A quoi sert notre présence ici, Monsieur le Maire ? ».

Le Maire : « M. ATROUSSY, j'ai la responsabilité des débats donc si vous avez une question, j'y apporte des commentaires. Là vous avez la parole, soit vous la prenez, soit vous ne la prenez pas, et vous me le dites. Appuyez sur le micro M. ATROUSSY, on ne vous entend pas ».

M. ATROUSSY : « Le mot « débat » a un sens. Si on le vide de son sens, il n'y a plus de raison d'être. Donc ça veut qu'il n'y a pas besoin de ma présence ici ».

Le Maire : « Le mot « débat » ne veut pas dire que tout le monde prend la parole n'importe comment ».

M. ATROUSSY : « Non, Monsieur le Maire, je ne la prends pas n'importe comment. Je voulais apporter des précisions et j'ai attendu. Donc, vous me la donnez. Je voulais dire tout simplement que vous n'avez pas bien compris ou saisi ma question. Je suis pour une aide internationale, si vous voulez, intercommunale, inter tout ce que vous voulez, mais à condition que l'argent que l'Etat nous attribue pour nos pauvres ici, dans la ville de Mantes-la-Jolie, dans la commune, en l'occurrence sur l'ensemble du territoire de Mantes-la-Jolie, qu'il soit attribué à juste titre par rapport à cette ligne budgétaire. Et qu'en l'occurrence, lorsque l'on a envie d'aider telle ou telle commune, tel ou tel pays ou telle ou telle action portée par telle ou telle association, ça n'empêche pas la commune d'inscrire cette aide sur une ligne budgétaire qui soit en dehors du Développement Social Urbain. Est-ce que la question est bien comprise ? Merci Monsieur le Maire ».

Le Maire : « M. ATROUSSY, en l'occurrence, d'abord je n'aime pas le mot « on le donne pour nos pauvres ». C'est une Dotation de Solidarité Urbaine et donc dans la logique de solidarité, ensuite il y a des utilisations qui sont faites et j'aimerais que l'on n'ait pas ce mot qui....., peut-être, on va parler de ceux qui en ont besoin. J'aime bien que l'on ait le sens du respect vis-à-vis de tout le monde et surtout vis-à-vis de ceux qui sont les plus démunis d'entre nous. Par rapport à cela, l'utilisation des fonds qui est faite, et d'ailleurs c'est pour ça qu'on le restitue ici, est faite dans la plus parfaite transparence et, en l'occurrence, qu'il y ait des actions de solidarité au travers de la coopération décentralisée, qui mobilise un certain nombre d'acteurs sur notre territoire, et y compris des mantais qui s'y impliquent, ne me semble pas choquant. Il ne faut pas penser que la coopération décentralisée se résume à un simple chèque donné à certains moments sur certaines actions. Au contraire, ce qui est important, c'est que les jeunes, qui sont issus de l'immigration, comprennent comment il est important de ne pas se couper d'où sont leurs racines. Donc il y a un travail qui est fait sur l'ensemble de ces domaines.

Ce débat ayant eu lieu, on voit bien, nous débattons ici, y a-t-il des oppositions ? Des Abstentions ? Ne prennent pas part au vote ? C'est donc adopté. M. MARIOJOULS s'abstient. On l'a noté ? Très bien. Donc c'est M. JAMMET Contre, le reste Abstention pour l'Opposition ».

Vu le rapport du Maire et l'avis de la commission compétente,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par 34 voix POUR, 8 ABSTENTIONS (Pour réussir ensemble), et 1 CONTRE (Pour changer vraiment),

DECIDE de donner acte de l'utilisation en 2007 de la Dotation de Solidarité Urbaine et du Fonds de Solidarité de la Région Ile de France.

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. VIALAY', written over a horizontal line.

Michel VIALAY